

La structure ne sera opérationnelle qu'au printemps

# Un relais-santé pour les SDF

**SA PREMIÈRE MISSION** sera de réduire la distance qui sépare ce public particulier des outils de la santé.

En octobre 2005, la ministre de la Santé, Christiane Vienne, évoquait son intention de créer au sein du Relais social de Charleroi un relais-santé comparable à celui qui fonctionne déjà à Liège. « Cette structure, expliquait-elle, est mise à la disposition des sans-abri. C'est un lieu de première écoute dont le rôle est d'aiguiller ceux qui le consultent vers les structures médicales adaptées. Le principe est celui d'une mise en réseau, propre à réduire les distances qui séparent les outils de la santé de cette population précaire. »

Depuis, des subventions ont été votées et inscrites au budget

du gouvernement wallon, mais le relais-santé n'a toujours pas vu le jour à Charleroi.

Et, selon Suzanne Huygens, coordinatrice générale du Relais social, l'ouverture ne surviendra pas avant le printemps.

« Nous devons encore organiser la procédure de recrutement de personnel et mettre en place la coordination de ce service, explique-t-elle. Nous envisageons d'installer ce relais dans les locaux de l'abri de nuit Ulysse. Les subsides de 70.000 euros permettent de couvrir les salaires et les frais de fonctionnement ».

Ce Relais santé occupera un coordonnateur, un médecin et du

la rue. Et ils éprouvent des difficultés à entrer en contact avec les structures hospitalières... Pour eux, c'est une véritable confrontation. Notre objectif est de recréer des liens entre ces personnes et les structures de soin. » ■

MARIE-ISABELLE GOMEZ

personnel infirmier. Les consultations auront pour premier objectif d'aider les patients à réintégrer un réseau de santé général. « La santé est la dernière des priorités de ceux qui vivent dans

## Courcelles voudrait créer un abri de nuit

A l'image de Châtelet, Courcelles souhaiterait à son tour apporter sa contribution à la prise en charge des sans-abri au sein de la communauté urbaine de Charleroi.

Fernand Payen, président de CPAS courcellois, sensibilisé par l'appel à la solidarité, planche

pour parler ont débuté entre l'intercommunale, le CPAS de Charleroi et les autorités courcelloises afin d'étudier les modalités de cette collaboration, de la mise à disposition de l'édifice et des possibilités d'aides à l'emploi qui seraient envisageables dans cette

M. I. G.

sur l'ouverture d'un abri de nuit à Courcelles pour l'hiver prochain.

« Sur le site de Miaucourt, au cœur de Courcelles, un bâtiment appartenant à l'ISPPC est actuellement inoccupé, explique-t-il. Cet ancien pavillon d'une maison de repos serait un site idéal. Des